



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021

LE MOT DU MAIRE

2020 est sans nul doute une année qui restera gravée dans la mémoire collective. Bien des événements sont venus animer ces 52 semaines.

Cela a été pour moi un grand honneur de me voir donner votre confiance pour animer la vie municipale avec une équipe grandement rajeunie. Ce savant équilibre entre le bel héritage qui nous a été laissé, l'expérience des plus anciens, cette nouvelle énergie et la diversité des talents nous permettra de résoudre tous les challenges qui se présentent à nous.

Depuis Mars 2020, ce fameux Covid19 est venu compliquer la situation ; confinement, déconfinement, re-confinement, couvre-feu, autorisations, sont venus rythmer notre quotidien. Nul n'aurait pu imaginer ceci lorsque nous nous sommes souhaité les vœux en début d'année. Nous avons donc essayé de nous adapter, d'apporter une solution à chaque questionnement, à chaque problématique et aussi de débiter les projets sur lesquels nous sommes engagés. L'année a donc été un enchaînement de périodes de très faible fréquentation avec des périodes d'affluence jamais égales lors du premier déconfinement ou étape, nous avons tenté de nous adapter plus adaptées aussi bien d'un point de vue sanitaire, social ou bien économique.

Partagé entre la gestion du quotidien et la projection d'Aulus les Bains dans la prochaine décennie, nous restons à l'écoute de toutes et de tous pour construire ensemble ce futur.



et la projection d'Aulus dans à l'écoute de toutes et de tous pour

Ce n'est qu'ensemble que nous réussirons. Les articles que vous pourrez parcourir dans les pages qui suivent, montrent la richesse de notre histoire et les nombreux atouts dont nous bénéficions.

Cette année, à mon grand regret, la soirée des vœux n'aura pas lieu, par respect des règles sanitaires et prudence envers vous.

Je pense aussi à tous ceux qui, en 2020, en plus des circonstances particulières que nous vivons, ont été endeuillés par le départ d'un proche. Qu'ils trouvent dans ces quelques mots la marque de ma profonde sympathie.

Pour conclure, l'ensemble de l'équipe du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes et vous présenter nos meilleurs vœux pour que 2021 soit remplie de Joie, Bonheur et Prospérité.

Au revoir 2020 et Vive 2021 !!!!!





ORGANISATION

Le premier conseil municipal de la nouvelle mandature réuni le 25 Mai 2020, a élu le Maire, trois adjoints et une conseillère municipale déléguée.

Patrick Boyer Maire; Jean Pierre Galin 1er adjoint, Lucien Granier 2ème adjoint, Bernadette Rogalle Rieu 3ème adjointe, Dupont Marie Anne conseillère municipale déléguée.

Il a désigné ses 2 représentants à la Communauté des communes qui, conformément à la loi sont le Maire et le 1er adjoint: Patrick Boyer et Jean Pierre Galin

Délégués

SMDEA (eau-assainissement): Rieu Hervé (titulaire), Maurette Jean François (suppléant)

SDEA (réseaux électriques): Granier Lucien (titulaire), Ruelle Pascal (suppléant)

PNR: Dupont Marie Anne (titulaire), Bacque Manon (suppléante)

Station verte: Rieu Hervé (titulaire, Camille Souquet (suppléante)

Agedi (système gestion informatique mairie): Granier lucien

Défense: Galin Jean Pierre

Commission appel d'offre: Président Patrick Boyer, membres titulaires: Granier Lucien , Galin Jean Pierre, Houdaille Christophe; membres suppléants Rogalle Bernadette, Maurette Jean François, Bacque Manon

Préfecture, automate alerte, correspondants intempéries: Boyer Patrick, Galin Jean Pierre, Rogalle Bernadette, Souquet Pierre (extérieur)

Thermes (comité exploitation Com Com) : Boyer Patrick

Commissions

Travaux: Galin Jean Pierre, Houdaille Christophe, Ruelle Pascal, Bacque Manon

Vie sociale, culture et sport: Souquet Camille , Rogalle Bernadette

Pastoralisme: Dupont Marie Anne, Bacque Manon

Comités d'exploitation

Camping: Dupont Marie Anne, Bacque Manon,, Souquet Camille, Houdaille Christophe; Extérieur: Delacruz Alain

Centrale: Elus: Boyer Patrick, Galin Jean Pierre, Granier Lucien, Rogalle Bernadette, Houdaille Christophe, Ruelle Pascal; Extérieurs: Veysière Michel, Galin Marcel, Bouisse Jean Pierre



MOT DE LA BENJAMINE DU CONSEIL

Me voilà au sein du conseil municipal depuis maintenant le mois de mars et je tiens tous à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée. Je suis ravie et enthousiaste à l'idée de pouvoir partager et donner mon point de vue ainsi que des idées et tant d'autres choses pour faire évoluer notre commune. En tant que benjamine, je souhaite que cette expérience m'enrichisse au point de vue personnel autant que dans mon activité de conseillère municipale ; Le savoir et les expériences de la liste sortante pourront m'être bénéfiques. J'espère être à la hauteur de vos attentes, et pouvoir vous prouver tout l'investissement que je souhaite mettre dans cette magnifique commune qui est la nôtre. Je reste bien entendu à votre disposition si vous avez des requêtes à mon égard. « Mlle Bacque Manon »

BUDGETS

Budget Général Commune

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	482 182,39	797 286,65
Recettes	700 452,77	797 286,65

Budget Régie Communale Camping

	Exploitation	Investissement
Dépenses	150 907,45	60 997,65
Recettes	155 815,67	60 997,65

Budget Régie Communale Centrale

	Exploitation	Investissement
Dépenses	498 676,93	290 671,31
Recettes	518 000	290 671,31



HYDROELECTRICITE

Point sur le renouvellement du droit d'eau

Après une longue lutte collective démarrée en 2004 par Michel Veysière avec l'association ADDHA; et en tant que maire ensuite, la commune a recouvré son droit d'exploiter la centrale de la Mouline, lui permettant ainsi de pouvoir produire pour son compte à partir du 1er janvier 2019. Pour la mémoire du village, ce droit avait été transféré illégalement en 2002 au profit de la société IGIC, exploitante, devenant ainsi la propriétaire des installations hydroélectriques et entièrement à son profit jusqu'à ce que la commune soit réintégrée dans son droit par la justice fin 2018.



Ce droit d'eau a été prolongé d'un an du 30 11 2019 au 30 11 2020 dans le cadre de son droit d'exploiter l'énergie des rivières accordé par l'Etat en 1989 et enfin ce 30 Novembre 2020, le dossier du nouveau droit d'eau a été déposé par la nouvelle équipe municipale.

Ce dossier est maintenant à l'instruction des services de l'Etat. Une enquête publique, durant cette phase, sera aussi organisée vraisemblablement au 1er semestre 2021.

Ce dossier intègre les orientations du conseil municipal de la commune et notamment un équilibre entre impact environnemental et résultat financier. Cela se traduit par un débit réservé bien supérieur à celui dont l'ancien exploitant IGIC a bénéficié. L'aspect environnement est nettement pris en compte .

Au terme de cette étape, la commune, nous l'espérons, se verra attribué pour 30 ans, pour son propre intérêt la poursuite de l'exploitation de la centrale.

Une nouvelle ère s'ouvrira ainsi. La régie municipale de la Mouline et son conseil d'administration composé de 9 membres dont l'ancien Maire et Marcel Galin ex premier adjoint, tiennent à féliciter nos conseils Technique et environnementaux ainsi que notre assistant à maitre d'ouvrage pour leur action citoyenne et leur accompagnement dans ce difficile dossier depuis mi-2017.



HYDROELECTRICITE (suite)

Point sur les travaux

Le premier janvier 2019, la reprise de la centrale de la Mouline s'est réalisée dans un contexte technique difficile, compte tenu de l'état général des installations laissées par le précédent exploitant.

Un état des lieux très précis nous a permis de mettre en perspectives une programmation de travaux, de 2019 à 2023, afin d'assurer, en sécurité pour les hommes, la mise en production de la centrale avec une meilleure productivité.

L'appui de nos conseils a été des plus efficace. Le personnel municipal dédié, formé et compétent a été très impliqué dans cette reprise de la centrale.

Le conseil municipal et le conseil d'exploitation de la régie se félicitent que le budget communal puisse être abondé par le règlement d'une redevance d'occupation du sol à hauteur de 180.000 € en 2020.

Rappel: en 2019 elle a été de 70.000€.

L'expertise judiciaire, mise en place en 2019 est maintenant terminée; Elle est favorable à la commune.

Une requête en réparation de préjudices est lancée auprès du tribunal administratif. Elle vise à faire prendre en compte par IGIC son manquement aux obligations imposées par la convention signée avec la commune en 1989.

En 2020, la roue de la turbine de L'Ars, hors service durant tout 2019 et commandée en avril 2019 a été mise en place fin janvier 2020. Ont été traités aussi par la régie, les désordres principaux, constatés notamment dans les travaux de mises aux normes et dans la sécurisation du fonctionnement de la centrale ; IGIC n'ayant pas assuré ses obligations contractuelles.

Un plan de formation, de préparation à l'habilitation électrique a eu lieu avec des élus et les employés de la centrale. Cela pour mettre en œuvre les mesures de prévention des risques électriques, et assurer la sécurité des personnes entrant dans la centrale. A été mis en place aussi en 2020 l'ingénierie financière permettant d'assurer la vente de la production, dans un contexte plus fiable que 2019.



En 2021 il est prévu en gros investissement: le remplacement de la roue du Garbet et de l'ensemble des trois vannes en aval des conduites forcées, un audit de ces mêmes conduites validant leur état réel. La révision des installations hydrauliques sera aussi effectuée.

En 2022, en application du contexte réglementaire du nouveau droit d'eau, les mises aux normes de la prise d'eau d'Agnesserre sur le Garbet seront réalisées, entraînant la pose d'un câble électrique depuis la centrale et le long de la route du Col d'Agnes.



N° 1– Dec 2020

TRAVAUX– MATERIEL

Travaux réalisés depuis le début du mandat:

Réfection de la murette autour du parvis du monument aux morts
Pose de garde corps pour sécuriser les abords des stèles
Pose de rampes pour monter au « Barri »
Remplacement de la rambarde au pont du Foursou
Raccordement du bâtiment de la poste au tout à l'égout
Installation de 2 nouvelles bornes à incendie (église, Mairie)
Réfection du mur des Thermes
Installation d'un minuteur pour l'éclairage des thermes
Rénovation de l'installation électrique de l'atelier communal
Réfection du sol (dalle en ciment) de l'atelier communal et remplacement de la cuve à fuel
Nettoyage du hangar face à la carrière
Sablage des 2 portails du cimetière
Réfection des bancs en bois



Matériel

Achat d'un nouveau tracteur équipé (étrave, godet, fourche, etc..)



DES MASQUES POUR LES ENFANTS D'AULUS

Suite à la décision du conseil municipal d'aider les familles pour équiper les enfants du village de masques en tissu; nous avons fait appel à Françoise Gueib que tous les villageois connaissent pour ses talents de couturière.

Une quarantaine de masques pour les 6 enfants (8 masques chacun) ont pu être donnés à Anaïs et Julie Dupont, Malou Houée et Paul et Pierre Rogalle.

Un grand merci à Françoise, qui s'était déjà illustrée lors du premier confinement en fabricant plus de 600 masques en tissu.

6 Octobre 2020 VISITE SOUS PREFET

En cette date si importante dans l'histoire de notre village, le conseil municipal a eu l'honneur de recevoir la visite de M. Franck Dorge, sous-préfet de Saint-Girons. La journée fut fort riche en échanges d'une qualité exceptionnelle. Beaucoup de sujets furent abordés : tourisme, pastoralisme, thermalisme, espace muséal, travaux, rénovation du camping, fonctionnement de la centrale hydroélectrique de la Mouline

Malgré une météo défavorable, M. le Sous-Préfet a tenu à terminer la journée par une visite du village, du camping et de la centrale de la Mouline. Il nous a donné tous ses encouragements pour continuer l'ensemble des projets que nous lui avons présentés. Nous ne manquerons pas de le tenir informé des progrès réalisés, et solliciter son appui quand cela s'avèrera nécessaire.



PASTORALISME

Montée aux estives

Aujourd'hui trois éleveurs sont installés sur la commune. Des troupeaux montent en estive, les bergers ont été confrontés aux prédatons de l'ours. Les mesures mises en place ne semblent pas suffisantes face aux pertes et dommages subis en montagne, colère et découragement s'ensuivent. Les activités de montagne étant liées au pastoralisme, tout l'enjeu est de pouvoir limiter l'enfrichement. Les troupeaux contribuent à entretenir les espaces et à maintenir la diversité.



La municipalité, avec la construction des cabanes en altitude soutient ce mode d'élevage en accord avec notre environnement montagnard.

Cabanes Pastorales

Depuis que nous avons pu échanger sur ce sujet, le projet se poursuit. Non sans mal mais la volonté de faire aboutir celui-ci reste intacte et traduit notre volonté d'aider et de soutenir les activités agropastorales dans nos montagnes.

Lors de l'analyse des offres reçues en réponse à l'appel d'offres, le montant des travaux était significativement supérieur au budget initial envisagé. Après plusieurs échanges avec les services de la Préfecture et la Fédération Pastorale, la solution pour prétendre à des aides supplémentaires est de présenter un dossier complémentaire en début d'année 2021. Celui-ci est d'ores et déjà en préparation.



Basé sur le premier accord de financement, nous avons déjà signé les travaux pour certains lots (adduction d'eau, fondations, héliportage). Pour la construction des cabanes, le lot a été relancé ; à l'heure où vous lirez ces quelques lignes, les entreprises auront répondu (date limite 23 Décembre 2020) et leurs offres seront en cours d'analyse.

Toute l'équipe municipale se mobilise pour que la réalisation des travaux se fasse en 2021.



N° 1– Dec 2020

FOUILLES ARCHEOLOGIQUES CASTEL – MINIER

L'année 2021 sera la dernière pour la campagne de fouilles du CNRS, commencée il y a 15 ans. Les 12 personnes présentes cet été pendant un mois ont mis à jour et dégagé l'emplacement de la tour ronde dont parlait Jean de Malus, maître de la monnaie de Bordeaux lors de sa visite en 1600. Le responsable des recherches, l'archéologue Florian Tereygeol, a rencontré Mr le Maire pour discuter de l'avenir du site. Il faudrait recouvrir les vestiges des mines et sécuriser le lieu, s'il n'y a pas de projet de valorisation envisagé.



La municipalité, avec l'aide de partenaires, va étudier la possibilité d'aménager ce site d'archéologie minière exceptionnel en le reliant aux objets découverts sur le lieu, et exposés à Saint-Lizier au Palais des évêques avec les panneaux explicatifs.

ETABLISSEMENT THERMAL

Saison thermale 2020

Le centre thermal a pu accueillir les curistes le 6 Juillet 2020; L'incertitude quant à l'ouverture n'a été levée que fort tard avec l'aval de l'ARS (Agence Régionale de Santé). La mobilisation des élus et la forte implication du directeur des thermes, avec le personnel, ont permis de maintenir la saison thermale et ses retombées économiques sur le village et la vallée.

Au total 357 curistes ont bénéficié des soins jusqu'au 31 Octobre, soit environ 50% de fréquentation en moins par rapport à 2019. La mise en application des mesures sanitaires très strictes imposées en plus, a nécessité deux embauches supplémentaires. De nouveaux curistes sont venus, la bonne image quant à la sécurité sanitaire et la qualité de l'accueil a été relayée par l'amicale des curistes auprès de tous ses adhérents. Entre autres, avec une bande dessinée réalisée avec l'équipe des thermes. Malgré un déficit prévisible, le très bon indice de satisfaction conforte la décision prise d'ouvrir l'établissement.



Lors de la dernière réunion du comité d'exploitation des thermes à la Com-Com. Patrick Boyer, Maire d'Aulus, a été élu président de ce comité.



N° 1– Dec 2020

CENTRE ACCUEIL VILLE DE TOULOUSE

En juin 2020 la commission départementale de sécurité a effectué une visite du centre . Après vérification de toutes les installations, elle a donné un avis favorable pour le fonctionnement et l'accueil.

SYSTÈME D'ALERTE POUR LA PREVENTION DES INONDATIONS

Suite aux événements de Juin 2017 (crue torrentielle due à de fortes précipitations orageuses sur la zone de Coumebière en particulier), la commune, accompagnée par les services des Sécurités de la Préfecture et du RTM (Restauration Terrains en Montagne) service de l'Office National des Forêts, a débuté une étude au sujet de la réduction des risques d'inondation. Cette étude confiée à un cabinet d'experts qui nous a remis ses conclusions en 2018 , a entre autres, recommandé en priorité, l'installation d'un réseau de stations météo sur les différents bassins versants, permettant de visualiser quasiment en temps réel les précipitations et les réactions induites sur les cours d'eau traversant le village (Garbet, Ars, Fouillet, ...). Les travaux d'installation de ces stations (Col d'Agnes, confluence Ars/Garbet, Centre d'accueil Ville de Toulouse, Ars, Guzet) ont été effectués au début de cette année. Elles sont maintenant fonctionnelles. Elles collectent donc paramètres de pluviométrie, niveau d'eau dans la rivière, débit,) 24h sur24, 7 jours sur 7 et génèrent des alarmes lorsque les seuils sont dépassés.



Cette première tranche de travaux nous permet de mieux appréhender les risques d'inondation ; la commission de sécurité, réunie le 3 Juillet 2020, a donc donné un avis favorable pour le fonctionnement du camping Le Couledous. Toutes les instances représentées ont salué un outil remarquable, novateur qui se révèle être une première en la matière dans le massif pyrénéen. Afin de respecter nos engagements, l'équipe municipale travaille maintenant sur la seconde priorité qui nous avait été donnée dans ce dossier. Il s'agit de l'élargissement du lit du Garbet au droit du bâtiment du centre d'accueil de la ville de Toulouse. Le dossier administratif est en cours ; nous souhaitons lancer les appels d'offre pour les travaux en début d'année 2021 afin qu'ils puissent être réalisés en Septembre 2021.

PLAN DE REFERENCE

Le conseil municipal d'Aulus-les-Bains met en place une démarche de plan de référence. L'objectif est de planifier les actions à venir à court, moyen et long terme pour accompagner le développement du village.

Quels sont les atouts et handicaps d'Aulus ? Doit-on réaménager certains lieux ? Faut-il accompagner le financement d'un nouvel équipement ? Faut-il réorganiser le stationnement ? Doit-on créer de nouveaux chemins piétons ? Pourrait-on mieux mettre en valeur le patrimoine de la commune ? Quelles sont nos priorités financières ? ...

Avant de bâtir le projet des années à venir, il faut se mettre d'accord sur un diagnostic commun. Les élus ne souhaitent pas le réaliser seuls mais y associer un regard extérieur et échanger avec une équipe d'urbanistes et d'architectes qui guideront cette analyse. La crise sanitaire ne nous pas permis d'avancer au rythme que nous imaginions. Mobilisons nos énergies autour de ce projet qui définira ce que nous voulons qu'Aulus les Bains devienne dans la décennie qui se présente à nous.



N° 1- Dec 2020

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DPC (Développement de Projets en Couserans).

Courses

Suite aux restrictions et mesures imposées par les autorités de l'état les courses « Tourn d'Ars » et « l'UltrAriège » planifiées respectivement début Juin et Juillet 2020, ont dû être annulées.



Accrobranche

Malgré les contraintes liées à la COVID 19 et une ouverture restreinte (Juillet et Août 2020) les résultats ont été meilleurs que l'année précédente. Recettes : 42204 Euros pour une fréquentation de 2941 clients. L'ensemble du personnel a fait preuve d'une grande motivation et d'un esprit d'équipe remarquable. L'application des contraintes sanitaires ne nous a pas permis de répondre à toutes les demandes, certains jours de grande affluence. L'équipe a reçu beaucoup de remarques positives et des félicitations de nombreux clients pour le respect des consignes sanitaires strictes.

Le bilan définitif, arrêté au 31/12/2020 sera présenté au Conseil Municipal de Janvier 2021.

Avenir de DPC : Faute de bénévoles disponibles le bureau de DPC ne peut plus fonctionner à ce jour, sachant que plusieurs membres ne souhaitent pas se représenter. Il est urgent de rechercher d'autres moyens pour permettre la continuation des activités. Le conseil municipal devra décider très rapidement comment continuer et pérenniser l'ensemble des activités gérées jusqu'à présent par DPC (courses, trail, accrobranche).

Clarisse Bousquet, animatrice employée à DPC, a décidé de quitter cet emploi pour se lancer dans un nouveau projet qui lui tenait à cœur. Nous lui souhaitons la réussite pour sa nouvelle activité et la remercions chaleureusement pour son implication et tout le travail effectué au sein de DPC.

NOUVEAUX PROPRIETAIRES à la SUPERETTE

Depuis début novembre, Céline et Christophe Palazon, sont les nouveaux propriétaires du fonds de commerce, place du Midi. Ils prennent la suite de Géraldine, à la tête de ce magasin durant 15 ans. Les clients Aulusiens, et de passage, la remercient pour le professionnalisme, et l'implication dont elle a fait preuve le long de ces années au service de la clientèle.



La reprise de ce commerce, offrant de multiples services, satisfait la population et l'équipe municipale. La commune propriétaire des locaux, a reconduit le bail aux mêmes conditions avantageuses, encourageant par là même, l'installation et la pérennité du magasin. Nous encourageons, et souhaitons la réussite aux nouveaux propriétaires, secondés par Katia et Marjolaine les vendeuses. Cette année la municipalité leur a confié le soin de confectionner le panier des aînés du village.



CAMPING

Nous remercions les employés gérant le camping pour leur investissement et leur motivation qui nous permettent d'améliorer la gestion du camping et d'assurer une fréquentation optimale. La fréquentation durant l'été a été excellente et a compensé les deux mois de fermeture durant le confinement. Le chiffre d'affaires à la fin Septembre était équivalent à celui de 2019 pour la même période. En terme d'investissements, des travaux sont en cours ou ont déjà été réalisés:



Réaménagement de l'aire de jeux pour les enfants.

4 chalets en rénovation intérieure et extérieure

Drainage des emplacements actuellement inutilisables

Élagage de certains arbres et buissons

Salle du bas de la maison d'animation en cours d'aménagement afin de proposer aux campeurs un lieu de rencontre. Salle du haut: la convention d'utilisation renouvelée pour 2 ans avec Mr Aubry afin de maintenir un lieu de restauration ouvert à l'année.

ESPACE MUSEAL

Témoin des années noires du XXe siècle, ce lieu de mémoire créé à « l'Ecole », inauguré en Juin 2019, prend tout son sens dans le réseau du patrimoine mémoriel. L'accompagnement des publics, jeunes, et scolaires est un axe prioritaire. En lien avec le monde d'aujourd'hui et les enjeux de citoyenneté, notamment la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.



L'installation des équipements audio-visuels complétant l'espace muséal, a donné une autre dimension au lieu; les films projetés, les interviews, porteurs de valeurs humanistes sont un support essentiel. La fréquentation montre l'intérêt porté à la transmission de l'histoire du village : 333 visiteurs en 2019 (ouverture de juillet à Octobre), 316 visiteurs en 2020 malgré les contraintes et les fermetures liées à la crise sanitaire.

Naissance

- Noa PEREIRA VIRLOUVET née le 13 octobre 2019 fille de Victor et Maïlyss



Mariages

- PEREZ Thibault et BOYER Marlène le 22 août 2020.
- BOSC Benoit et KRAMAR Céline le 26 septembre 2020.



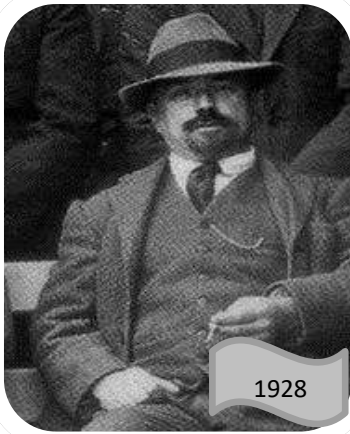
Nos deuils

- FOURNIE Jeanine décédée à l'âge de 89 ans
- GALIN Jeanne « Fraré » décédée à l'âge de 94 ans



FIGURES D'AULUS

N° 1- Dec 2020



1928



1965



1971

La famille Ponsolle est l'une de celles qui auront marqué de leur empreinte la mémoire des Aulusiens et le village. Trois de ses membres ont assumé la fonction de maire à des périodes importantes du développement de la commune. En 1928, est élu Paul Ponsolle, dans les années difficiles après le premier conflit mondial. L'équipe municipale va s'efforcer d'améliorer les conditions d'hygiène pour les habitants (600) et les curistes (1500) pendant la saison thermale. En Octobre 1928 l'engagement et la délibération du conseil consacrent des fonds importants pour réaliser le projet d'assainissement: égouts et captage de la source des « Taillades » pour alimenter le village en eau potable. Ainsi, la commune d'Aulus sera reconnue comme station hydrominérale, les sources thermales étant renommées pour leur action thérapeutique. En attestent les nombreux hôtels, villas et appartements meublés. Le Maire est propriétaire de la Villa du chalet Ponsolle, au bord du Garbet. L'activité pastorale tient une grande place avec une population paysanne nombreuse. Le déclin des thermes et de l'économie locale va s'amorcer avec l'impact de la guerre 1939-1945 entraînant d'énormes transformations. L'évolution de la société Française affecte le thermalisme mondain, et Aulus en particulier.

C'est en 1965 que le petit fils de Paul, Gabriel Ponsolle devient le plus jeune Maire d'Aulus à 29 ans. Déterminé et très impliqué il amorce la reconversion, donne un nouvel élan pour créer d'autres équipements et soutenir le développement de la station de ski Aulus La Trappe Ustou. L'engouement pour le ski, le tourisme hivernal relancent l'activité. Dans le village des hôtels sont rénovés et la place de la mairie est agrandie, avec la démolition d'anciens bâtiments. Le Maire et sa jeune épouse Jeanine se souviendront de la visite d'Edgar Faure, président du conseil, et dont le père avait été médecin thermal.

Au terme de six années passées au service de ses concitoyens, Gabriel Ponsolle passera la main à son père Pierre, élu en 1971. Celui-ci, fort de ses compétences d'ancien fonctionnaire de la préfecture de l'Ariège, va diriger la commune et l'ouvrira vers les autres vallées, avec la continuation de la route du col d'Agnes commencée sous le mandat de son fils. Très érudit et grand connaisseur du droit, il était toujours disponible et patient pour expliquer, répondre aux nombreuses sollicitations des administrés. Souvent, fumant sa pipe, nous le rencontrions en grande discussion sur le pont du Midi. Souriant, il était très apprécié de tous.

Familialement, ces maires sont liés à tout un pan de l'histoire communale. Les évoquer, c'est se souvenir de leur intégrité, de leur engagement, pour l'essor du village.